# COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES



## Réunion du mardi 25 juin 2024

<u>Présents</u>: Jean-Claude **CHAPILLON**, Lyonel **GRANDJEAN**, Stéphane **DA ROIT**, Daniel **BARBE**, Thierry **FRANÇOIS**.

Absent excusé : Didier MARC.

1 - Civilité

R.A.S

## 2 - Approbation du dernier procès-verbal

Le compte rendu de la réunion du 07 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

#### 3 - Points sur les montées en division D1 et D2

Les clubs accédants à la division supérieure (D1 et D2) n'ont à priori pas de problèmes liés au classement de leurs installations hormis :

- Audrieu : (contrôle à refaire car 2 classements pris en compte T5 ou T6).
- Terre et Mer : terrain de Basly (à recontrôler pour une éventuelle dérogation).

En attente de la constitution des groupes et de la désignation des terrains sur lesquels chaque club jouera sa saison 2024/2025.

Il est rappelé que les matchs se déroulant en division D1 doivent se jouer sur des terrains classés au niveau T5 du Règlement des Terrains de la FFF.

Les matchs se déroulant en division D2 doivent se jouer sur des terrains au minimum classés au niveau T6 du Règlement des Terrains de la FFF.

## 4 - Visites décennales des installations à contrôler en 2023/2024 (RETARD + FUTUR)

- COLLEVILLE MONTGOMERY Stade C & L Legrand 1 Didier **MARC** et Jean-Claude **CHAPILLON** T5 **01/2020**
- DOZULÉ Stade Henry Sanson Lyonel **GRANDJEAN** T5 06/2020
- CORMELLES LE ROYAL Stade René Bendif Jean-Claude CHAPILLON T5 05/2021
- MOULT Complexe de la Cigogne Noire Thierry FRANCOIS T5 09/2021 (rdv en cours)
- AIRAN Stade André Blachet Jean-Claude CHAPILLON T7 09/2021
- MERVILLE FRANCEVILLE stade municipal Lyonel **GRANDJEAN** T7 **05/2022**
- BAVENT stade municipal Thierry FRANCOIS -T5 09/2022 (en travaux)
- FERVAQUES stade André Troussier Lyonel GRANDJEAN -T6 09/2022

- LIVAROT Stade Pierre Piquet Lyonel **GRANDJEAN** -T6 10/2022
- LA RIVIERE St SAUVEUR STADE R. DESHAYES Lyonel **GRANDJEAN** T4 **01/2023**
- LA RIVIERE St SAUVEUR STADE R. DESHAYES 2 Lyonel **GRANDJEAN** T7 **01/2023**
- RANVILLE STADE G. CHILTZ Jean-Claude CHAPILLON et Didier MARC T7 05/2023
- RANVILLE STADE G. CHILTZ 2 Jean-Claude CHAPILLON et Didier MARC- T7 05/2023
- BOURGUEBUS STADE ADRIEN SUARD 1 et 2 Daniel BARBE T4 02/2024
- MERY CORBON STADE MUNICIPAL Jean-Claude CHAPILLON T5 02/2024
- CAEN STADE DE LA COLLINE AUX OISEAUX Daniel BARBE T5 05/2024
- VILLERS BOCAGE STADE MUNICIPAL Jean-Claude CHAPILLON et Thierry FRANCOIS T4 05/2024
- VILLERVILLE STADE JOSEPH BLANCHARD Lyonel **GRANDJEAN** T5 **05/2024**

<u>Rappel</u> : la visite de contrôle des terrains doit être effectuée en condition de jeu. (buts en place, traçage de l'aire de jeu...)

#### 5 - Retour sur le séminaire des CRTIS et CDTIS

Mise à disposition des membres de la commissions d'un dossier avec des fiches pratiques (gazon synthétique et construction d'un terrain mixte (football et rugby) ainsi que des circulaires sur les terrains et l'éclairage.

L'environnement (réduction des consommations d'énergies eau et électricité) est un point important à rappeler lors des visites des installations.

Rappeler aux collectivités et aux clubs qu'ils peuvent bénéficier d'une subvention au FAFA pour la réalisation de travaux (réfection du terrain...) ou de mise en sécurité (main courante, abris de touche, filets pareballons ...).

Rappel de la F.F.F : toute compétition doit se dérouler <u>obligatoirement</u> sur une installation classée pour une question d'éthique de la compétition, de la sécurité des acteurs et des résultats.

#### 6 - Courriers

Un rapport de visite réduit (avec ajout de photos) est demandé aux contrôleurs (une mise à disposition de tablette est demandée pour plus de facilité de mise en application).

La commune de Pont d'Ouilly demande le classement de son installation (pris en compte par Stéphane **DA ROIT** pour septembre 2024).

Courrier envoyé à la mairie de Mezidon pour la mise aux normes de l'installation en T3.

#### 7 - Questions diverses

L'assemblée générale du district du Calvados est fixée au 05/07/2024 à Houlgate. Un devis sera demandé pour le contrôle des luxmètres.

La séance est levée à 17h25.

Le Président.

Jean-Claude CHAPILLON

Le Secrétaire,

Stéphane DA ROIT